

Taxe d'Apprentissage 2020

Solde de 13 % affecté aux organismes de formations

Professionnels / Technologiques

Décret n°2019-1491 du 27/12/ 2019

Votre entreprise

SIRET

Contact Tél.

Email

Raison Sociale

Adresse du siège

CP Ville

Votre entité gestionnaire ou cabinet comptable

Indiquez les coordonnées complètes ci-dessous :

Votre versement

Retour du Reçu libératoire à l'entreprise

Exprimez toutes les valeurs en euros, pas de centimes

Taxe d'apprentissage { MS x 0,68 % x 13 % (Métropole et DOM)
MS x 0,44 % x 13 % (Alsace et Moselle)

MS : Masse Salariale Brute Annuelle

,00 €
 ,00 €

Signature et Cachet de l'Entreprise

Cachet entreprise

Prénom :

NOM :

Date : / / 2020

Signature

RÈGLEMENT (date limite: 31/05/20)

,00 €

MODE DE PAIEMENT

Chèque à libeller à l'ordre de :
Lycée Saint Joseph - La Salle Vannes

Banque :

N° :

Date :

Virement

IBAN: FR76 1558 9569 8901 5207 9504 079 BIC: CMBFRF2BXXX

Le motif de votre virement doit comporter **IMPÉRATIVEMENT** la mention suivante:

[Votre SIRET] Taxe d'apprentissage 2020

Don en nature

sous forme d'équipement et matériel conformes aux besoins

Pour tout renseignement, contact au 02.97.63.14.63 ou TA@stjo-vannes.com

Retour du reçu libératoire

Entreprise Cabinet comptable

EMAIL 1 :

EMAIL 2 :

Pour tout renseignement, contact au :

02.97.63.14.63 ou TA@stjo-vannes.com

Si règlement par chèque, le joindre à l'envoi avec cette fiche

Réservé au Service Comptabilité Lycée Saint Joseph - La Salle Vannes

Date de réception :

Référence interne :

Reçu libératoire :